



Merci de votre intérêt envers le Programme de surveillance des marais des Grands Lacs.

Ce document a pour but de répondre aux questions les plus courantes au sujet du Programme de surveillance des marais des Grands Lacs (PSMGL) et de vous aider à décider s'il vous convient. Si vous souhaitez y participer après avoir lu ce qui suit, rendez-vous à la fin du document, où vous apprendrez comment vous inscrire et obtenir un parcours de relevé. Chaque année, la saison des relevés commence au début du printemps (en mars et en avril). Idéalement, les participants sont tous inscrits au plus tard au début de février, car la documentation est distribuée durant la dernière semaine de ce mois. Nous pouvons accepter les inscriptions tardives, mais il est préférable que vous vous inscriviez le plus tôt possible une fois que vous avez décidé de participer au programme.

Le PSMGL en bref. En général, les bénévoles surveillent des marais proches de chez eux; ils peuvent faire des relevés d'amphibiens ou d'oiseaux, ou les deux, selon leur niveau d'habileté et le temps dont ils disposent. La documentation que nous fournissons les renseigne sur l'établissement des parcours et les techniques de relevé. Elle permet aux novices d'apprendre rapidement à reconnaître les appels des anoues (grenouilles et crapauds). En ce qui concerne les oiseaux, les bénévoles doivent pouvoir identifier au moins 50 espèces des marais avant d'effectuer des relevés. En moyenne, la participation au programme prend environ 10 heures par année. Toutefois, durant la première saison, il faut compter plus de temps car il faut apprendre les techniques de relevé et établir le parcours. Les relevés d'amphibiens sont effectués après le coucher du soleil et avant minuit, tandis que les relevés d'oiseaux peuvent avoir lieu tôt le matin ou en début de soirée (avant l'obscurité), selon le parcours choisi.

Les relevés sont menés une fois l'an, à un moment propice en fonction des conditions climatiques. C'est particulièrement vrai dans le cas des amphibiens, dont la période de reproduction est plus alignée sur le régime de température annuel que sur le temps de l'année. Que vous réalisiez des relevés d'amphibiens ou d'oiseaux, il est généralement recommandé de les effectuer le plus tôt possible pendant les périodes de reproduction.

Note – Veuillez noter que la plupart des hyperliens indiqués dans ce document mènent à des sites Web en anglais seulement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à <https://www.birdscanada.org/fr/psmg/> .

But du programme. Les milieux humides constituent un habitat essentiel pour de nombreuses espèces sauvages, dont des poissons. Ils stockent du carbone, améliorent la qualité de l'eau, aident à stabiliser les rives et absorbent les matières nutritives excédentaires. Or, des milieux humides ont été drainés, remplis et pollués pendant des dizaines d'années, de sorte que les

C.P. 160, 115 rue Front
Port Rowan, Ontario Canada N0E 1M0

OISEAUXCANADA.ORG

populations de bon nombre d'espèces dépendantes des marais se sont réduites. Il est important de surveiller les milieux humides qui restent pour assurer le suivi de leur état, et celui des populations d'amphibiens et d'oiseaux et du bassin versant des Grands Lacs.

Comment fonctionne le protocole de relevé? Les relevés du PSMGL sont exécutés le long de parcours. Un parcours peut être ponctué d'une jusqu'à huit stations d'échantillonnage semi-circulaires d'un rayon de 100 mètres (110 verges). Chaque station doit être orientée vers une zone de végétation émergente dans un marais. Il peut y avoir quelques arbres ou arbustes dans cette zone, mais plus de la moitié de la superficie de la zone semi-circulaire doit comprendre seulement des plantes émergentes non ligneuses, comme des quenouilles, des scirpes, des roseaux, des herbes ou du carex. La fiche d'information sur l'établissement des parcours (ci-jointe) fournit davantage d'information à ce sujet.

Les participants au programme réalisent les relevés d'oiseaux et d'amphibiens en se tenant face à un marais à partir du bord, au centre, du demi-cercle de 100 mètres ou 110 verges de rayon (cercle virtuel de 200 mètres ou 200 verges de diamètre). Ce point est ce qu'on appelle une station d'échantillonnage.

Habituellement, on accède aux stations sur une digue ou un sentier le long d'un marais. Toutefois, les bénévoles intéressés à visiter un parcours accessible seulement avec une embarcation sont encouragés à le faire. Dans les marais très étendus, il peut être possible d'établir plusieurs parcours qui seront visités par un ou plusieurs bénévoles. Aux marais plus petits ou moins accessibles, il peut être possible d'établir seulement une ou deux stations d'échantillonnage.

Relevés d'amphibiens. Les bénévoles écoutent pendant trois minutes à chaque station et notent le niveau d'intensité sonore de chaque groupe d'anoues (grenouilles et crapauds) qui chantent (en chœur) en utilisant le système de codes standard. Les relevés d'amphibiens sont effectués au moins trois fois au printemps, à des moments correspondant aux pics des périodes de reproduction des anoues de début, de milieu et de fin de saison. Ces fenêtres de temps dépendent de la latitude et de la température. Par exemple, les bénévoles qui travaillent le plus au sud réalisent habituellement les relevés pendant les deux premières semaines d'avril, de mai et de juin, mais la première fenêtre peut être à la fin de mars si le printemps est hâtif.

Relevés d'oiseaux. Les participants utilisent des appels enregistrés pour attirer l'attention des oiseaux de marais qui ne sont généralement pas détectés au moyen d'autres techniques de relevé. Ils font jouer les enregistrements et notent le nom de tous les oiseaux qu'ils voient et entendent sur le territoire de la station pendant une période de 15 minutes.

Les descriptions de l'habitat sont simples, constituées des réponses à des questions à choix multiples sur des formulaires contenant des cases. Il faut remplir un formulaire chaque année pour chaque station d'échantillonnage; le participant ou son adjoint doit remplir le formulaire à la lumière du jour.

Responsabilités du participant

- S'inscrire au programme et obtenir un parcours; et confirmer sa participation chaque année.
- Choisir le type de relevé qu'il souhaite effectuer (relevé d'oiseaux, d'amphibiens ou les deux; tous les participants doivent remplir un formulaire simple de description de l'habitat).
- Apprendre le protocole et à reconnaître les différentes espèces.
- Effectuer le ou les relevés aux stations du parcours qui lui est attribué en suivant le protocole normalisé.
- Remplir les formulaires de données normalisés.
- Envoyer les données à Oiseaux Canada sans tarder.
- S'engager à effectuer le ou les relevés pendant le plus grand nombre d'années possible.
- Être disponible pour répondre à des questions concernant les données (si nécessaire).

À quoi servent les données?

Une fois qu'ils ont terminé leurs relevés, les participants envoient leurs données, consignées sur les formulaires normalisés, à Oiseaux Canada en vue de leur traitement. Après avoir subi un contrôle de qualité, les données traitées sont combinées à celles déjà recueillies et traitées depuis 1995 en vue d'établir des tendances démographiques à long terme et de contribuer à évaluer l'état des marais du bassin des Grands Lacs et de ces lacs en général. Nos rapports accessibles au public et nos bulletins d'information sont publiés sur le site Web du PSMGL. De plus, Oiseaux Canada produit des publications scientifiques et fait rapport sur l'état des Grands Lacs à la Commission mixte internationale.

Foire aux questions

Est-ce que je peux choisir mon parcours? Absolument! Les bénévoles doivent tenir compte de ce qui leur convient le mieux et de leurs habiletés. Si un parcours ne convient pas à votre agenda ou exige trop d'habiletés, vous n'aurez pas de plaisir à y faire vos relevés. Il faut également tenir compte du temps de déplacement en direction et en provenance du parcours; les longs déplacements ne sont pas seulement onéreux, mais il peut être difficile de trouver les mêmes conditions météo dans la zone du parcours que celles que vous observez en quittant votre domicile en raison de la distance. C'est particulièrement vrai dans le cas des grands marais côtiers.

Où se trouvent les parcours? Vous pouvez consulter la carte à l'adresse

https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1cZVkRiRAIMmZmS8kU_PcloN4hkkUTeIV&ll=44.93994237057499%2C-87.29517450000003&z=6 (ou encore taper l'adresse tinyurl.com/glmmpmap).

En cliquant sur un bouton, vous obtiendrez de l'information sur le parcours correspondant.

Attribution des parcours

La situation optimale pour les bénévoles est quand les activités qu'ils choisissent s'harmonisent avec leur calendrier, la gestion de ces activités et leur style de vie; dès lors, nous vous demandons d'examiner les cartes et de nous proposer un ou deux choix. Idéalement, vous

devriez essayer de choisir un ou des parcours libres qui sont proches de votre domicile (ou lieu de travail ou chalet). Les bénévoles doivent aussi prendre en considération leurs habiletés (pouvez-vous effectuer les relevés à partir d'un canot?), leur niveau de confort (êtes-vous à l'aise dans un lieu isolé? dans l'obscurité dans un lieu isolé?), leur capacité physique (pouvez-vous marcher longtemps? avez-vous besoin d'un parcours le long d'une route? préférez-vous marcher sans éprouver de difficultés sur une passerelle?) et leur disponibilité (avez-vous du temps pour visiter un parcours de deux ou de six stations?).

Il n'y a pas de parcours libre près de chez moi! Vous pouvez établir un nouveau parcours dans un marais non loin de chez vous en suivant les étapes indiquées dans la fiche d'information sur l'établissement des parcours (ci-jointe) ainsi que dans le guide d'introduction.

Qu'est-ce qu'un marais? Un marais est un milieu humide bas où il se trouve de la végétation. Il est constitué d'eau calme ou agitée d'un faible courant en permanence ou pour un temps de l'année seulement. Il peut y avoir quelques arbres ou arbustes dans un marais mais, en général, la végétation comprend des plantes comme des quenouilles, des roseaux, des herbes ou du carex. Dans les zones d'eau libre, on peut voir des plantes aquatiques submergées et flottantes comme des nénuphars.

J'habite près d'un marécage. Est-ce que je pourrais y effectuer mes relevés? Selon le protocole actuel, le PSMGL ne s'applique qu'aux marais. Pour cette raison, vous ne pouvez pas faire de relevés dans un véritable marécage. Cependant, il arrive qu'on qualifie des marais de marécages et il existe de nombreux complexes de milieux humides étendus qui comprennent des marais et des marécages. Nous vous recommandons de visiter le milieu humide en question en apportant la fiche d'établissement de parcours pour déterminer s'il existe une étendue suffisante de marais pour y établir au moins une station de surveillance. Dans l'affirmative, un nouveau parcours peut alors être établi dans ce milieu humide.

Est-ce que je dois obligatoirement faire des relevés d'oiseaux et d'amphibiens? Non, ce n'est pas obligatoire. Vous pouvez faire des relevés d'oiseaux ou des relevés d'amphibiens, ou les deux. Nous demandons cependant à tous les participants de recueillir chaque année de l'information sur l'habitat le long de leur parcours.

Je ne suis pas certaine de pouvoir identifier correctement tous les oiseaux de marais. Notez sur une feuille toutes les espèces d'oiseaux de marais que vous pouvez identifier. Cela vous aidera à décider si votre niveau d'habileté est suffisant. Vous pouvez aussi utiliser des sites Web où vous pouvez vérifier votre capacité d'identification d'oiseaux, comme <https://www.natureinstruct.org/dendroica/index.php> (en français) et, si vous connaissez l'anglais, www.birdquiz.net (niveau intermédiaire) ou, <https://www.mbr-pwrc.usgs.gov/bbs/trend/birdquiz.html>. Si vous obtenez de bons résultats, il est probable que vous avez le niveau d'habileté requis. Toutefois, si vous n'êtes pas sûre, vous pouvez commencer par effectuer des relevés d'amphibiens tout en haussant votre niveau d'identification des oiseaux et vous lancer plus tard. Si vous êtes confiante dans vos

capacités d'identification, vous pourriez passer l'épreuve d'identification au site Web <http://www.birdercertification.org> et nous faire part de votre résultat.

Est-ce que les nouveaux participants reçoivent de la documentation? Bien sûr! Nous vous enverrons la trousse du participant, qui comprend les trois guides (d'introduction, du relevé d'amphibiens et du relevé d'oiseaux), un CD de formation, un CD de manifestations vocales à utiliser sur le terrain et un assortiment complet de formulaires de données. Les années suivantes, vous recevrez une trousse contenant des fiches d'information, une lettre et de nouveaux formulaires de données. La plupart des participants reçoivent leur documentation à la fin de février ou au début de mars, mais si vous vous inscrivez en retard, vous la recevrez à peu près une semaine plus tard.

Le portail des bénévoles. Au site Web sécurisé www.birdscanada.org/birdmon/mmp, vous pouvez vous inscrire et accéder aux versions électroniques de tous les documents, y compris des fichiers MP3. Toutefois, vous devez d'abord vous inscrire comme participant au PSMGL (voir le lien ci-dessous), car ces ressources en ligne sont réservées aux participants.

Il n'existe pas de substituts aux trois guides que doivent lire tous les participants. Toutefois, vous pouvez passer en revue l'introduction au PSMGL à <https://docs.google.com/open?id=0BwDkhSMbfAOKV295dks2WnVSMnE0cDI0OVizSIVJZw>.

Y a-t-il de la formation pratique sur le terrain? La formation sur le terrain est très peu commune. Dès le début, le PSMGL a été conçu pour que les participants bénévoles puissent effectuer les relevés sans recevoir de formation d'un membre du personnel du programme. Les trois guides sont très instructifs et le CD de formation est très utile pour apprendre à identifier les espèces d'amphibiens, apprendre la technique de relevé des amphibiens et rafraîchir les habiletés pour l'identification des oiseaux de marais. Mais nous savons que la première saison de relevés est difficile et que les nouveaux participants se posent beaucoup de questions. Dans certaines régions (Ohio, Essex/Windsor, Muskoka, région de Niagara, Grand River, Oshawa, Algoma/chenal Nord), nous avons des coordonnateurs qui peuvent vous aider. En outre, vous pouvez communiquer en tout temps avec Kathy Jones, la responsable des bénévoles (voir ses coordonnées à la fin de ce document). En 2018, nous avons tenu deux webinaires, destinés respectivement aux nouveaux participants aux relevés d'oiseaux et d'amphibiens, sur la chaîne YouTube d'Oiseaux Canada.

De quoi ai-je besoin pour me préparer à participer au PSMGL? La plus grande erreur que commettent les nouveaux participants est de ne pas lire le guide d'introduction ainsi que les deux guides des méthodes de relevé (d'oiseaux et d'amphibiens) avant de commencer. **Prenez aussi le temps d'examiner les exemples présentés dans les guides;** ils vous aideront à comprendre comment remplir les formulaires. N'oubliez pas non plus d'écouter attentivement le CD de formation, qui contient de l'information sur l'identification des espèces ainsi que des conseils. Enfin, visitez votre parcours à la lumière du jour avant d'effectuer votre relevé nocturne.

C.P. 160, 115 rue Front
Port Rowan, Ontario Canada N0E 1M0

OISEAUXCANADA.ORG

Quel est l'équipement nécessaire? Tous les participants aux relevés doivent fournir leur propre appareil de diffusion sonore, mais dans de nombreux cas, il suffit d'utiliser un haut-parleur amplifié (avec ses propres batteries) qui peut être branché à l'appareil. Nous avons découvert récemment que les amplificateurs de haut-parleurs portatifs sont excellents. Ils sont un peu plus coûteux que les autres, mais en contrepartie, ils sont dotés de batteries rechargeables de grande qualité et empêchent d'exposer de coûteux appareils personnels aux éléments. Selon notre expérience, ces amplificateurs portatifs sont passablement robustes et très résistants; ils peuvent être échappés dans l'eau sans pour autant rendre l'âme.

Autres effets à apporter sur le terrain : crayon ou stylo, planchette à pince, insectifuge, lampes de poche, téléphone mobile, compas ou GPS/téléphone mobile et jumelles. Mais ce qui importe par-dessus tout, c'est de trouver quelqu'un pour vous accompagner. C'est la façon sécuritaire d'apprécier les marais, qui sont généralement très isolés.

Transport et accessibilité. La majorité du temps, il faut utiliser un véhicule pour se rendre aux marais, car il est rare d'en trouver qui sont accessibles par le transport collectif. Par leur nature même, les marais nécessitent de marcher le long de sentiers ou de digues; en de rares occasions trouve-t-on des parcours de relevé consistant en des pistes bien aménagées ou des passerelles, ou encore situés en bordure de routes. Si vous voulez obtenir un parcours plus accessible et que vous ne savez pas où regarder, prenez contact avec Kathy, dont les coordonnées sont présentées ci-dessous.

Que dois-je faire pour m'inscrire? Examinez la **carte des parcours** (<https://tinyurl.com/glmmppmap>) pour voir quels sont les parcours libres. Vous pouvez ensuite **demander qu'on vous attribue un parcours** (<https://tinyurl.com/needanMMProute>). En remplissant le formulaire de demande de parcours, vous serez enregistré dans la liste d'attente pour l'obtention du parcours qui vous intéresse. **Veillez noter qu'il s'agit d'un processus nécessitant une double confirmation** : nous vous demanderons de nous envoyer un courriel confirmant qu'il s'agit bien de vous pour garantir la protection de vos renseignements personnels et vous éviter de recevoir des pourriels.

Si ou quand vous confirmez votre participation au PSMGL, vous deviendrez un bénévole inscrit dans notre système et vous recevrez nos infolettres (sauf si vous êtes déjà membre ou bénévole d'Oiseaux Canada). Les infolettres sont envoyées dans votre boîte de réception de courriels chaque mois; je vous recommande fortement de prendre le temps de la lire. Toutefois, vous avez la liberté de vous désabonner en cliquant sur le lien fourni au bas du message de courriel.

J'espère que vous vous joindrez à notre équipe et j'ai bien hâte d'avoir de vos nouvelles.

Kathy Jones, M. Sc. F.

Responsable des bénévoles, Oiseaux Canada / Birds Canada

benevolat@oiseauxcanada.org

Tél. : 1 888 448-BIRD(2473), poste 124

C.P. 160, 115 rue Front
Port Rowan, Ontario Canada N0E 1M0

OISEAUXCANADA.ORG